



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Fonds de développement culturel

La période de dépôt de projet est en cours

Lac-Mégantic, le 15 avril 2021 – Les municipalités, organismes municipaux, organismes à but non lucratif et organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux du territoire de la MRC du Granit sont invités à présenter des projets répondant aux objectifs du Fonds de développement culturel d'ici le 30 avril prochain alors que l'appel de projets est présentement en cours.

« En 2020, le milieu culturel a dû se réinventer. En 2021, nous sommes confiants que les projets pourront se réaliser en plus grand nombre, pour le plus grand plaisir des citoyens et nous sommes heureux de pouvoir y contribuer via ce fonds. J'invite les organismes à faire preuve de la même créativité qu'on leur connaît pour partager leur passion et offrir des projets stimulants et rassembleurs à toute la population, » a déclaré la préfète de la MRC du Granit, et présidente du Comité consultatif culturel, Madame Marielle Fecteau.

En 2020, l'appel de projets avait été réalisé au printemps et un second avait eu lieu exceptionnellement à l'automne. Deux projets avaient alors été acceptés dans cette deuxième vague soit celui du CPE Sous les Étoiles pour des rencontres de créations artistiques en arts visuels pour un montant de 4 000 \$ et de l'Association touristique et culturelle de Piopolis pour la poursuite du projet Artisan en résidence auquel s'est ajouté le montage d'une exposition de photos d'oiseaux et des paysages de Piopolis pour un montant de 2 000 \$.

À propos du Fonds de développement culturel

L'aide financière peut être accordée à des projets qui répondent à au moins une orientation de la Politique culturelle de la MRC du Granit. Les demandeurs admissibles peuvent recevoir un maximum de 4 000 \$ représentant 75 % du coût total du projet. Pour en apprendre davantage sur le Fonds de développement culturel de la MRC du Granit, consultez le : <https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/services-aux-municipalites-et-organismes/culture/>.

Le Fonds de développement culturel donne suite à l'entente survenue avec le Ministère de la Culture et des Communications récemment renouvelée alors que la MRC du Granit, via ce fond, permet aux organismes culturels du territoire d'avoir accès à un soutien financier qui répond aux objectifs de la Politique culturelle de la MRC du Granit.

— 30 —

Source :

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit
☎ 819 583-0181, poste 117
✉ vlachance@mrcgranit.qc.ca

Information :

Marlène Bachand
Conseillère en développement local et régional
Société de développement économique du Granit (SDEG)
☎ 819 583 0181 poste 118
✉ Mbachand@sdegranit.ca